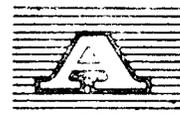


NATIONS UNIES
ASSEMBLEE
GENERALE



Distr;
GENERALE

A/36/371/Rev.1/Add.6
17 novembre 1981

ORIGINAL : FRANCAIS

Trente-sixième session
Point 17 f) de l'ordre du jour

ELECTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION DU DROIT INTERNATIONAL

Liste révisée de candidats

Note du Secrétaire général

Additif

Le Secrétaire général a l'honneur de transmettre à l'Assemblée générale la communication ci-après, qui lui a été remise postérieurement à la publication des documents A/36/371/Rev.1 et Rev.1/Add.1 à 5 :

Note verbale datée du 17 novembre 1981, émanant du
Représentant permanent du Sénégal auprès de l'Orga-
nisation des Nations Unies

Le Gouvernement de la République du Sénégal, se référant au projet de résolution A/36/L.16, particulièrement à ses paragraphes 1, 3 et 4, a décidé de présenter la candidature de M. Doudou Thiam, président en exercice de la Commission du droit international, à l'un des huit sièges réservés à l'Afrique, lors des élections de membres à la Commission du droit international qui se dérouleront le 23 novembre 1981.
